

Stenay, le 25 juin 2025

Monsieur Stéphane PERRIN, Président de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires Madame la Conseillère Départementale Madame la Trésorière

<u>Objet</u>: Invitation à la réunion de Conseil Communautaire du mardi 1^{er} juillet 2025.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, Madame la Conseillère Départementale, Madame la Trésorière,

Faute de quorum, j'ai l'honneur de vous inviter à une réunion de Conseil Communautaire initialement fixée le mercredi 25 juin 2025 et reportée le :

Mardi 1^{er} juillet 2025, à 19h00, à la CODECOM, 6D, avenue de Verdun à Stenay.

Vous trouverez l'ordre du jour sur les documents joints à cette invitation.

En cas d'absence, vous avez deux possibilités : soit le suppléant vous remplace (sauf pour les communes ayant deux conseillers communautaires ou plus), soit transmettre une procuration à un autre Conseiller titulaire (toutes les communes sont concernées).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, Madame la Conseillère Départementale, Madame la Trésorière, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président Stéphane PERRIN